

<u>SALLE POLYVALENTE</u> <u>TARIFS DE LOCATION</u>	COMMUNE	HORS COMMUNE
	PARTICULIERS	PARTICULIERS ASSOCIATIONS
Samedi – Dimanche	250,00 €	500,00 €
Jours fériés	125,00 €	250,00 €
Jours ouvrés (1 jour) – du lundi au vendredi	75,00 €	150,00 €
CAUTION – particuliers – Associations commune et hors commune	500 €	
Forfait vaisselle	50 € par location	

Associations communales :

Les associations communales bénéficieront de la **gratuité pour l'organisation de trois manifestations en week-end** et ceci sur les deux sites cumulés « **Salle Polyvalente et Maison de Village** ».

2 – Paiement :

Il se fera par l'intermédiaire de la Trésorerie de Montluçon Municipale et d'avance lors de la signature du contrat de location à passer entre la mairie et l'utilisateur.

3 – Assurance et responsabilité :

Chaque utilisateur sera entièrement responsable des matériels d'équipement et des dégâts de tout ordre qui pourraient survenir dès la prise de possession des clés. Une attestation d'assurance couvrant l'intégralité des jours d'occupation de la salle devra être fournie à la signature de la convention de réservation.

4 - Caution :

Elle sera appliquée si les salles ne sont pas rendue en parfait état de propreté y compris leurs abords. Son montant sera de : **500,00 €**

5 – Délai de désistement :

Pour les particuliers et les associations communales et extérieures, un délai de désistement de **30 jours** devra être respecté lors d'une renonciation de location. Sauf situation de force majeure à la discrétion du Maire, **une pénalité de 70 € sera payable dans tous les cas.**